



# **LA FEDERATION COMMUNIQUE**

---

## **BILAN DE SANTE DE LA PAC 2008**

### **L'AGRICULTURE FRANCAISE SOUS L'EMPRISE ULTRALIBERALE DE L'UNION EUROPEENNE**

En septembre dernier à Rennes, devant un parterre de professionnels agricoles, Sarkozy, fixait la feuille de route du ministre de l'Agriculture dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne et des négociations sur le Bilan de santé de la PAC, « un nouveau cadre politique » de la politique agricole commune. Celle-ci devait répondre à quatre objectifs : « assurer l'indépendance et la sécurité alimentaire de l'Europe, contribuer aux équilibres alimentaires mondiaux, préserver les équilibres de nos territoires ruraux, participer à la lutte contre les changements climatiques et à l'amélioration de l'environnement ».

Fin novembre 2008, deux mois après le discours de Rennes, M. Barnier boucle les négociations sur le Bilan de santé par un compromis fort éloigné des gesticulations médiatiques de Sarkozy et unanimement critiqué par les organisations professionnelles agricoles.

Dans les bureaux feutrés de Bruxelles, N. Sarkozy n'a pas hésité à engager la PAC, et par là même l'agriculture française, dans une nouvelle étape vers sa libéralisation et son assujettissement total aux lois du marché capitaliste et aux multinationales de l'agroalimentaire et de la grande distribution.

Quelques mois à peine après les émeutes de la faim et une crise alimentaire loin d'être terminée, au moment où la FAO publie les chiffres alarmant du nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde qui atteint presque le milliard (en augmentation de plus de 100 millions en quelques mois), où les prix agricoles baissent à nouveau fortement après des hausses essentiellement spéculatives en 2008, où de nombreuses voix s'élèvent pour exiger des politiques publiques de régulation en agriculture, l'Union européenne fait la sourde oreille. Elle poursuit le chemin engagé dès la réforme de la PAC de 1992 et accélère la mise en concurrence des agricultures européennes avec celles des Etats-Unis, du Brésil, de Nouvelle-Zélande, d'Australie et d'Argentine.

L'orientation majeure de ce compromis se résume en des outils de régulation qui se réduisent à une peau de chagrin présageant leur disparition après 2013 : une utilisation très limitée des mises à l'intervention à des prix extrêmement bas, la suppression des quotas laitiers en 2014 après une augmentation des volumes annuels de 1 % jusqu'en 2013, un découplage total des aides et de la production.

Le budget de la PAC est la cible constante des gouvernements ultralibéraux de l'Union européenne qui exigent sa baisse drastique, voire la disparition même de la politique agricole européenne. Les restrictions des politiques d'intervention et de soutien des marchés s'inscrivent dans cette stratégie. La part de la PAC dans le budget européen est en constante diminution. Aussi le compromis, issu des négociations sur le Bilan de santé, acte-t-il une nouvelle augmentation de la contribution des Etats membres au financement de la PAC. Ce qui amène certains à parler de « renationalisation » de la PAC. La commissaire européenne au budget, Dalia Grybauskaitė, va même jusqu'à déclarer que la PAC serait probablement plus efficace si elle était financée sur des ressources nationales ou régionales. Si tout ou partie de la PAC devait être renationalisée, elle ne peut l'être dans le carcan libéral de la PAC. Après que Bruxelles ait cassé tous les outils d'une politique de régulation comme la préférence communautaire ou les organisations communes de marché, il reviendrait ainsi aux Etats membres de financer les conséquences de la libéralisation imposée par l'Union européenne et que personne ne veut.

Le peuple français a rejeté cette construction capitaliste de l'Europe lors du référendum de 2005. Notre pays doit reconquérir la maîtrise de sa politique agricole et alimentaire et organiser son propre modèle de développement. La garantie de la souveraineté alimentaire constitue un enjeu géostratégique essentiel pour l'indépendance nationale. Cela exige le développement et la valorisation de nos atouts agricoles et alimentaires nationaux, s'inscrivant dans des coopérations internationales mutuellement avantageuses et dans la lutte contre la faim dans le monde.

Montreuil,  
Le 22 janvier 2009